



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

**Rapport de maintenance**  
**ANSSI-CC-2014/37-M01**

**Microcontrôleurs SAMSUNG S3FT9MD et**  
**S3FT9MC Revision 0**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2014/37**

*Paris, le 2 décembre 2014*

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD  
[ORIGINAL SIGNE]



## 1. Références

- a) Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance.
- b) Security Target of Samsung S3FT9MD / S3FT9MC 16-bit RISC Microcontroller for Smart Card, référence: ST Klallam4 R v2.2, version 2.2, Samsung.
- c) Rapport de certification ANSSI-CC-2014/37 Microcontrôleurs SAMSUNG S3FT9MD et S3FT9MC Revision 0, 11 juillet 2014, ANSSI-CC-2014/37.
- d) Rapport de certification SAMSUNG S3FV9QM/S3FV9QK, révision 3, 6 novembre 2014, ANSSI-CC-2014/75.
- e) Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 Janvier 2010, SOG-IS Management Committee.
- f) Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, July 2014.

## 2. Identification du produit maintenu

Les produits maintenus sont les Microcontrôleurs SAMSUNG S3FT9MD et S3FT9MC Revision 0 développés par la société Samsung et initialement certifiés sous la référence ANSSI-CC-2014/37 (référence c).

## 3. Description des évolutions

Le cycle de vie des produits fait apparaître un nouveau site pour le design des composants, en remplacement de l'ancien :

	Ancien site	Nouveau site
<b>Phase 2 - design</b>	<b>Giheung Plant</b> San 24, Nongseo-Dong, Giheung-Gu Yongin-City, Gyeonggi-Do 446-711 République de Corée	<b>Hwasung Plant/DSR building</b> 1, Samsungjeonja-ro (Banwol-Dong) Hwasung-City, Gyeonggi-Do, République de Corée

Le nouveau site a été audité dans le cadre d'autres projets de certification.

## 4. Fournitures impactées

Suite à cette maintenance, les fournitures suivantes ont également été mises à jour depuis le certificat initial :

[ST]	Cible de Sécurité : - Security Target of S3FT9MD/S3FT9MC 16-Bit RISC Microcontroller for Smart Cards, version 2.23, référence : <i>ST Klallam4 R v2.23.pdf</i> , Samsung.
------	--

[ST Lite]	Cible de Sécurité <i>Lite</i> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Security Target Lite of S3FT9MD/S3FT9MC 16-Bit RISC Microcontroller for Smart Cards, version 2.23, référence : <i>ST Lite S3FT9MD_MC v2.23.pdf</i>, Samsung.</li></ul>
-----------	--

## 5. Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

## 6. Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

## 7. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, June 2012 ».

### ***Reconnaissance européenne (SOG-IS)***

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### ***Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)***

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

<sup>2</sup> Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.